

§) Equipement

Feux de route HCR H4 (E)

Feux de croisement HCR H4 (E)

Feux de position A (E) dans HCR

Feux rouges WBC CH 1 0133 02

Feux stop WBC CH 1 0133 02

Climoteurs av 1 (E) 5 (E) ar WBC CH 1 0133 02

Catadioptres av I (E)

Feux de gabarit av A (E)

Feux complément.

Eclairage plaque à gauche, combiné avec feu rouge

Essuie-glace 2 balais avec lave-glace

Avertisseurs BOSCH 0 320 146 001 / 007 CH 5 0301 07

ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Camion ou tracteur à sellette

Marque et type SAUERER D 230 N 4x4

Homologation N° CH 3716 56

Carrosserie

Places total 3 avant 3

Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant D

Charge utile sel. carrosserie CV-impôt 44,92

Poids total 16000 Cylindres 8820

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Transmission : mécanique synchronisée avec groupe primaire et boîte de distribution.
- **) Entraînement : blocage du différentiel longitudinal et du différentiel transversal agissant sur les roues arrière.
- ***) Empattement : variantes: 4650 et 5000 mm.
- +) Variante de pneus : 12.00 R 20 16 PR AV 6600 (7,5) AR 11800 (7,5) V-max. 100 km/h voies inchangées.
- §) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.

Les freins, le démarrage et la cale testés avec 19 t.

Lieu et date de l'homologation Arbon, 26.05.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Camion ou
tracteur à sellette
(châssis)

S A U R E R

D 230 N 4 x 4

CH 3716 56

Fiche complémentaire

I.

Complément du 28.11.78 à Berne - St

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : valable pour les types de transmission suivants:

ZF 5S - 90 GPA

ZF S6 - 80 + GV

ALLISON MT 643, 644, 653 ou 654

avec les essieux propulseurs 3,75 - 7,61 : 1

à proximité de l'échappement: 97,0 dB/A à 2825 min⁻¹

Nouvel emplacement du No du châssis: à gauche, à l'avant, en haut sur le longeron,
derrière le pare-chocs

Nouvelle charge sur l'essieu avant : 8500 kg

Remplace la fiche complémentaire du 16.08.78
essieux propulseurs